

Commune de Bailleau-L'Evêque

Eure-et-Loir
Place de l'église - 28300 BAILLEAU-L'EVÊQUE - Tél : 02.37.22.97.07

Plan Local d'Urbanisme



PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

6.2

- Prescription de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme le 21 juillet 2014
- Arrêt du projet le 25 septembre 2017
- Dossier soumis à enquête publique du 1er mars au 30 mars 2018
- Plan Local d'Urbanisme approuvé le 17 décembre 2018

ECHELLE :

1/10 000

PHASE :

Approbation

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 17 décembre 2018

approuvant le plan local d'urbanisme de la commune de Bailleau-L'Evêque Le Maire,



En Perspective Urbanisme et Aménagement
TEL : 02 37 30 26 75
courriel : agence@enperspective-urba.com

LEGENDE

- A5** - servitudes pour la pose des canalisations publiques
- AC1** - servitudes de protection des monuments historiques classés ou inscrits
- AS1** - servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales
Périmètre rapproché
Périmètre éloigné
- EL7** - domaine d'application d'un plan d'alignement
- PT2** - servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'état (gérée par l'Intérieur)
- PT3** - servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques
- T1** - zone ferroviaire en bordure de laquelle peuvent s'appliquer les servitudes relatives aux chemins de fer

SOURCE : Direction Départementale des Territoires de l'Eure et Loir

